Document généré le 25 avr. 2024 02:43

Lurelu
La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse

Folklore et littérature enfantine

Jean Du Berger

Volume 4, numéro 3, automne 1981

URI : https://id.erudit.org/iderudit/12914ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (imprimé)
1923-2330 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Du Berger, J. (1981). Folklore et littérature enfantine. *Lurelu*, *4*(3), 3–6.

Tous droits réservés © Association Lurelu, 1981

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Folklore et littérature enfantine

par Jean Du Berger
professeur d'histoire à l'université Laval

Déjà, et en temps opportun, *Lurelu* a signalé à ses lecteurs la publication d'ouvrages destinés à de jeunes lecteurs et dont les auteurs s'inspiraient de récits traditionnels: *Ti-Jean et le gros roi* de Serge Wilson,[1] *Le Sorcier d'Anticosti* de Robert Choquette,[2] *Il était une fois* de Marius Barbeau,[3] *Les Marionnelles* de Roger Desroches,[4] *Le violon magique* et *L'avare* dont le texte est d'Hubert Fielden,[5] *Le Cheval du Nord* et *La Grange aux Lutins* de Robert Piette.[6] Par ailleurs, un article de Diane Hardy, «Sensibilisation aux légendes et autres contes québécois»,[7] où l'auteur rendait compte d'une expérience en milieu scolaire était accompagné d'une bibliographie préparée par Charlotte Guérette qui retenait des titres classiques d'auteurs du XIXe siècle (Le May et Fréchette) ainsi que des recueils de folkloristes comme Marius Barbeau, Germain Lemieux et Jean-Claude Dupont. Enfin, le dernier numéro de la revue comprend un article de Christiane Charette, «Contes et légendes du Québec: 1. Les albums»,[8] qui ajoute à cette liste les titres qui suivent: *La Chasse-Galerie* de Madeleine Chénard, *Le Noël de Savarin* de Suzanne Piette ainsi que l'adaptation de Dominique Laquerre, *Oscar, le cheval à la queue tressée*. En ajoutant *La belle perdrix verte* et *Jean le paresseux* de Serge Wilson et Claude Poirier,[9] *Contes de mon pays* de Germain Lemieux,[10] *Les feux follets* de Johanne Bussières, *La Sirène de Percé* de Robert Piette et *Le Chien d'Or* de Suzanne Piette,[11] nous avons une bonne idée de la production récente qui récupère le discours traditionnel afin d'en faire un objet d'écriture dont le destinataire est un lecteur jeune. Il ne s'agit donc pas ici de simuler la découverte d'ouvrages inédits que le critique a lus avant ses lecteurs. Je voudrais plus simplement situer cette production littéraire par rapport aux ouvrages qui ont ouvert la voie ainsi que par rapport aux recueils qui rassemblent des documents d'enquête. Enfin, je la situerai par rapport à cette tradition dont elle s'inspire.

Que l'écrivain au Québec se tourne vers ce discours de la tradition pour y alimenter sa démarche d'écriture, il ne faut plus s'en étonner. À l'aube de «notre littérature», Philippe Aubert de Gaspé fils interrompait l'intrigue de *L'Influence d'un livre*[12] pour raconter l'histoire de Rose Latulipe ainsi que celle de l'Homme du Labrador. Par la suite, les auteurs de contes, de nouvelles et de légendes qui, dans le goût du temps, tentent d'aborder le genre fantastique ou de faire oeuvre pie s'inspirent des légendes traditionnelles. Rappel bref: pour le folkloriste, la légende est un récit situé dans l'espace et le temps des interlocuteurs où il est, à des degrés divers, objet de croyance; le conte n'est pas situé dans l'espace et le temps des interlocuteurs et n'est pas objet de croyance. C'est donc au domaine de la légende que les écrivains du XIXe siècle empruntent des sujets. Mentionnons l'abbé Henri-Raymond Casgrain avec ses *Légendes canadiennes*,[13] Joseph-Charles Taché qui publie *Forestiers et Voyageurs* dans les *Soirées canadiennes* en 1863,[14] Philippe Aubert de Gaspé père qui, dans *Les Anciens Canadiens* ainsi que dans ses *Mémoires*,[15] fixe les silhouettes de la Corriveau et de Joseph-Marie Aubé, Louis Fréchette qui multiplie les récits qu'il distribue de tous les côtés,[16] Faucher de Saint-Maurice dans *À la brunante*,[17] *À la veillée*[18] et *Promenades dans le Golfe Saint-Laurent*[19] parle du Juif errant, du Feu des Roussi, du Fantôme de la Roche et de Gamache. En 1902, dans ses *Conteurs canadiens-français du XIXe siècle*, Édouard-Zotique Massicotte présente une anthologie où les sujets traditionnels l'emportent.[20] Par la suite, la tradition est poursuivie par Ch.-Edmond Rouleau dans *Légendes canadiennes*,[21] Pamphile Le May dans *Contes vrais*,[22] François Crusson dans *Légendes laurentiennes*,[23] Roland Legault dans *Le Chien noir*,[24] Marius Barbeau dans *L'arbre des rêves*[25] ainsi que par Claude Aubry dans *Le Violon magique*[26] et Robert Choquette dans *Le Sorcier d'Anticosti*.

Dessins de Michel Fortier

Les illustrations qui paraissent dans le présent dossier sont tirées de l'album *Les marionnettes* paru aux Éditions de La courte échelle en 1978.

Si la plus grande partie de ces écrivains puisent surtout dans le répertoire légendaire, il faut en chercher la cause dans le goût de l'époque qui affectionne particulièrement ces histoires de diables, de revenants et de lutins ainsi que dans une connivence avec ces récits où les méchants sont punis et les bons, récompensés. Discours répressif qui sert l'idéologie du groupe des notables, la légende, instrument de contrôle social au niveau du groupe utilisateur, semble pouvoir remplir le même rôle au niveau d'une écriture qui se veut apologétique. Mais il y a plus. Le conte est difficilement réductible à la page écrite. Il n'est pas uniquement texte. Son mode d'être propre se retrouve dans la performance du conteur qui par sa mimique, son corps, sa voix et toute cette théâtralité qu'il anime, donne forme au conte. Il n'est pas non plus uniquement performance du conteur. Le contact direct avec l'auditoire provoque une création nouvelle à chaque performance grâce au jeu de l'interaction entre le conteur et tous ceux qui sont là et qui réagissent et qui le provoquent. Il est aussi fonction du contexte: cette situation précise où la concertation de circonstances nouvelles exige la performance d'un récit bien précis, atténué par moments, exagéré en certains endroits, «gommé» à point nommé... Ce mode d'être spécifique du conte traditionnel posait donc un problème aux écrivains qui ont trouvé une matière beaucoup plus malléable dans cette légende où l'expérience vécue du premier témoin (le *mémorat*) demande que l'invention verbale lui donne forme dans un récit (le *fabulat*).[27] Paul Stevens, dans ses *Contes populaires*,[28] le premier tenta de fixer par l'écriture des contes traditionnels. À la fin du conte *Les trois diables*, il avoue que sa plume est impuissante à rendre le conte dans sa dimension réelle; jurant que l'histoire «étonnante» n'en est pas moins «véridique», il affirme qu'il aurait «voulu pouvoir vous [la] raconter mieux, et surtout avec ses gestes inimitables dont mon ami Blanchard semble avoir seul le secret»[29] Salut discret en direction du conteur qui reste maître du terrain.[30]

Il n'est donc pas étonnant qu'après Stevens les écrivains aient attendu que se soient fait entendre les conteurs pour tenter une opération de *sur-écriture* sur les traces de la performance que sont les textes recueillis au cours d'enquêtes auprès d'informateurs.[31] Car, au début du siècle, grâce à Marius Barbeau, un nouveau regard est posé sur le discours traditionnel. Anthropologue formé à l'école de Marrett, Barbeau est attentif au récit en soi, et en Charlevoix, en Beauce et en Gaspésie il fait une abondante cueillette. Il obtient aussi la collaboration d'Évelyn Bolduc, de Gustave Lanctôt, de Pierre Daviault et de Carmen Roy. J'ai abordé ailleurs cette question de l'entreprise de Marius Barbeau et je n'ai pas à y revenir ici.[32] Ce qu'il faut signaler c'est plutôt le passage de ces textes recueillis en situation de discours vers l'écriture destinée à de jeunes lecteurs. Cette opération, Marius Barbeau en prend l'initiative. En 1935, chez Beauchemin, il publie *Grand-Mère raconte* et *Il était une fois*. Dès 1937, il est imité par Marie-Rose Turcot qui fait paraître au *Droit* d'Ottawa *Au pays des géants et des fées*.[33] Lui-même, en 1942, revient à la charge avec *Les rêves des chasseurs*[34] pour terminer ce cycle de contes destinés aux jeunes par la série *Les contes de Grand-Père Sept-Heures* de 1950 à 1953.[35] Enfin, dans cette tradition, une autre folkloriste, Carmen Roy, confie à Fides l'édition de son recueil *Contes populaires gaspésiens* en 1952 qui semble clore un premier cycle de contes folkloriques à l'intention de jeunes lecteurs.[36] Guy Boulizon, en 1961, marche sur les traces de Massicotte dans ses *Contes et récits canadiens d'autrefois* où il reprend les textes de Fréchette, Stevens, Aubert de Gaspé, Beaugrand et autres tandis que Louise Darios publie *Les contes étranges du Canada* où on trouve de tout.[37]

En marge de cette tentative de transmettre par le livre les récits traditionnels, les folkloristes entreprennent de communiquer leurs documents d'enquête. Barbeau et ses collaborateurs avaient déjà publié huit numéros spéciaux du *Journal of American Folklore*[38] et Luc Lacourcière, dans *Les Archives de Folklore*, encouragea la publication de contes présentés par Marie-Rose Turcot[39] et Carmen Roy.[40] En 1951, la publication de la thèse de doctorat de soeur Marie-Ursule, *Civilisation traditionnelle des Lavalois*, permet la parution de contes inédits.[41] C'est alors que du Nouvel-Ontario le père Germain Lemieux commence tout doucement à présenter les deux petits cahiers des *Contes populaires franco-ontariens*,[42] prélude à la grande entreprise de publication de récits traditionnels qui porte le titre *Les Vieux m'ont conté*.[43] Dans ce riche répertoire, le père Lemieux lui-même ainsi que Serge Wilson puiseront afin d'écrire les contes destinés aux jeunes. Depuis 1978, la publication de contes traditionnels se poursuit dans la belle

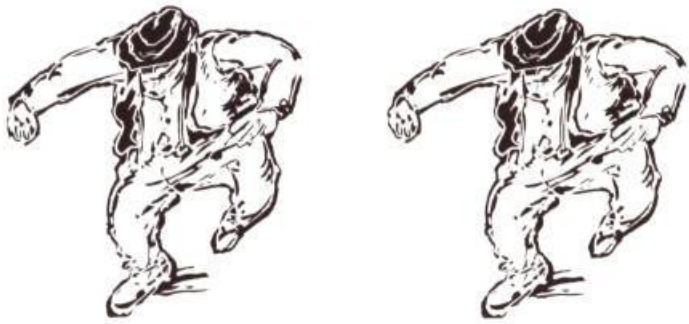

collection *Mémoire d'homme* publiée par les éditions Quinze à Montréal où nous trouvons *Contes de bûcherons* de Jean-Claude Dupont, *Menteries drôles et merveilleuses* de Conrad Laforte, *les Barbes-bleues* de Bertrand Bergeron, *L'oiseau de la vérité* de Gérald Aucoin et *La Bête à Sept têtes* de Clément Légaré.[44] Le dernier volume de cette collection, *À diable-vent...* d'Hélène Gauthier-Chassé ne semble pas se situer dans la lignée exemplaire des ouvrages qui l'ont précédé. Ces quatre collections n'occupent pas tout le champ de la publication de récits traditionnels.

Des Maritimes et des Îles-de-la-Madeleine, nous sont venus des recueils où la légende reprend la vedette. En 1967, Francis Savoie publie *L'Île de Shippagan* suivie en 1969 par *Les Légendes des Îles-de-la-Madeleine* du père Anselme Chiasson.[45] Aux éditions de l'Aurore puis aux éditions Intrinsèque de Montréal, Azade Harvey publie deux recueils de *Contes et légendes des Îles-de-la-Madeleine*.[46] Puis, Jean-Claude Dupont dans *Héritage d'Acadie* aborde plusieurs traditions dites de culture spirituelle qui sont un «bouillon de culture» d'où surgissent les récits légendaires.[47] Enfin, soeur Catherine Jolicoeur vient de faire paraître chez Stanké *Les plus belles légendes acadiennes*.[48] Au Québec, tandis que Jean-Claude Dupont fait paraître chez Garneau *Le légendaire de la Beauce*[49] Robert Lalonde publie *Contes du Portage* et *Contes de la Lièvre* où il fait découvrir le répertoire de régions encore inexploitées au niveau de l'enquête.[50]

Il faut enfin signaler la parution de dossiers et d'articles sur les récits traditionnels qui témoignent d'un nouvel intérêt non seulement dans une perspective de lecture pour la jeunesse mais aussi dans le champ de la pédagogie et de l'animation. Dès 1975, *Québec-français* publie un dossier sur les «Contes et légendes du Québec» qui sera suivi d'un dossier portant sur le «Folklore du Québec»[51]. En 1977, la revue *Nord*, de Sillery, publie un cahier spécial intitulé *Contes et légendes*[52] et la revue *Des livres et des jeunes* rassemble en 1979 un dossier qui traite non seulement du répertoire québécois mais aussi d'autres traditions narratives jusqu'à Tolkien.[53] Tous ces cahiers et numéros spéciaux viennent dire à leur façon une sorte d'intuition encore vague qui fait pressentir que cette tradition à la fois lointaine et proche des conteurs est porteuse de mille promesses. Ces images, ces scénarios, ces thèmes, ces masques innombrables peuvent donner naissance à de nouvelles formes de discours esthétique, ludique et pédagogique.

Nous sommes donc en présence de la tradition scientifique de ceux qui ont pour but de cueillir dans leur situation de discours les «textes» traditionnels, de les présenter dans leur intégrité et de les comparer afin de rendre compte de leur double caractère de variance et de stabilité; nous sommes aussi en présence du projet des écrivains qui donnent une forme nouvelle à ces récits; qu'ils veuillent ainsi produire une littérature fantastique ou une oeuvre qui s'adresse plus spécifiquement aux enfants ne change rien à l'affaire. Dans ce dernier cas, par un prodigieux effort d'écriture ou de dessin, l'auteur ou les auteurs tentent de combler le manque de la performance. Les clichés, les jeux verbaux, les interjections, les dialogues comme les magnifiques images viennent tenter de compenser l'absence du conteur; les enregistrements et les transcriptions des folkloristes tentent de conserver la trace de la performance. Folkloristes ou écrivains témoignent ainsi d'une absence: celle de l'acte de communication passé ou celle de celui qui ne réussit à passer qu'au travers de l'écrit.

Tous ces textes, souvent indigestes (laborieuses transcriptions des ethnologues!), sont pourtant des pierres d'attente de performances à susciter. Surtout dans le domaine du récit traditionnel, il faut que le livre conduise au jeu verbal, à l'invention dramatique, au conteur qui, prenant appui sur le texte assimilé, fera de son invention verbale surgir un conte nouveau. Tous ces livres que j'ai parcourus s'ouvrent sur des actes de langage à susciter, sur des oeuvres plastiques à pétrir (masques à faire!), sur des corps qui donnent forme au héros, aux adversaires et aux aides. Ateliers, laboratoires, temps libres, activités parascolaires peuvent s'animer d'une créativité que des pessimistes croient à jamais engourdie par le massage sécurisant de la télévision. À l'absence dessinée par les textes innombrables, peut répondre la présence des conteurs qui se taisent autour de nous et aussi, pourquoi pas, en nous. ■

Notes

1. Serge Wilson. *Ti-Jean et le gros Roi*, Montréal, Héritage, cl977, (Coll. «Pour lire avec toi»). Présentation de Ginette Guindon-Dumais dans *Lurelu*, vol. 1, no 2, été 1978, p. 8.
2. Robert Choquette, *Le Sorcier d'Anticosti*, et autres légendes canadiennes. Montréal, Fides, c1975. (Coll. du Goéland) mentionné par Marie-Jeanne Robin, dans son article «Pour les douze ans et plus: la collection du Goéland» Cf. *Lurelu*, vol. 1, no 2, été 1978, p. 10 et 15.
3. Marius Barbeau, *Il était une fois*, Montréal, Héritage, cl976 (Coll. «Pour lire avec toi»). V. Marie-Jeanne Robin, «Pour lire avec toi.» dans *Lurelu*, vol. 1, no 3, p. 14.
4. Louis Fréchette, *Les Marionnettes*, un conte de Louis Fréchette adapté par Roger Desroches et illustré par Michel Fortier, /Montréal, Le Tamanoir, 1978/ Présentation par Michèle Gélinas, dans *Lurelu*, vol. 1, no 4, hiver 1978, p. 7.
5. Hubert Fielden, *Félix Leclerc raconte: L'avare* et *Félix Leclerc raconte: Le violon magique*. Saint-Lambert, P.Q., Héritage, c1979, (Coll. «Contes et légendes du Québec»). Présentation par Ginette Guindon dans *Lurelu*, vol. 3, no 2, été 1980, p. 10.
6. *Lurelu*, vol. 4, nos 1-2, printemps-été 1981, p. 8 et 12: Robert Piette, *La Grange aux lutins* et *Le Cheval du Nord*, Sillery, P.Q., Ovale, c1980 (Coll. «Légendes du Québec»). Présentation de Francine Lacoste.
7. V. *Lurelu*, vol. 1, no 4, hiver 1978, p. 14-15.
8. *Lurelu*, vol. 4, nos 1-2, printemps-été 1981, p. 20-21.
9. Publiés en 1975 et 1976 par les éditions Héritage dans la collection «Contes de mon pays».
10. Publié en 1976 par les éditions Héritage dans la collection «Katimavik».
11. Tous publiés par Ovale de Sillery en 1981.
12. Publié à Québec chez William Gowan en 1837, ce roman «historique» fut l'objet de nombreuses rééditions; les légendes furent souvent publiées séparément.
13. Québec, Brousseau, 1861 puis repris régulièrement par l'auteur qui savait «placer» sa marchandise. V. l'article de Réjean Robidoux, «Fortunes et infortunes de l'abbé Casgrain,» dans *Archives des Lettres canadiennes*, 1, 1961, p. 209-229.
14. *Les Soirées canadiennes*, III, 1863, p. 13-260.
15. *Les Anciens Canadiens*, Québec, Desbarats et Derbishire, 1863; *Mémoires*, Ottawa, Desbarats, 1866.
16. Pour retrouver toutes les traces de Louis Fréchette, il faut consulter l'ouvrage d'Aurélien Boivin, *Le conte littéraire québécois au XIXe siècle*, Montréal, Fides, 1975, p. 11-12; 162-194.
17. *À la brunante*. Montréal, Duvernay et Dansereau, 1874.
18. *À la veillée*. Québec, Darveau, 1874.
19. *Promenades dans le Golfe Saint-Laurent (...)*, 4e édition. Québec, Darveau, 1881.
20. Montréal, C.O. Beauchemin, 1902: textes des deux De Gaspé, Alphonse Poitras, Faucher de Saint-Maurice, Benjamin Sulte, P.J.O. Chauveau, Joseph-Charles Taché, Charles-Marie Ducharme, madame Raoul Dandurand, Louis Fréchette, Honoré Beaugrand et sa fameuse *Chasse-Galerie*, Françoise, Wilfrid Larose, Louvigny de Montigny, Pamphile Le May et Ernest Choquette.
21. Québec, *Le Soleil*, 1901.
22. La première édition, publiée à Québec en 1899, est rendue caduque par l'édition de Beauchemin à Montréal en 1907 qui s'enrichit de nouveaux textes.
23. Montréal, Agence Duvernay, 1943.
24. Montréal, Lumen, 1946.
25. Publié à Montréal par les éditions Lumen en 1947, *L'Arbre des rêves* reprend le fond publié dans le numéro spécial du *Journal of American Folklore*, vol. 33, July-September 1920, no 129; *Anecdotes populaires du Canada*, (Première série).
26. Ottawa, Les Éditions des Deux Rives, 1968.
27. Sur ces catégories de la légende, v. C.W. von Sydow, *Selected Papers on Folklore*, Copenhagen, Rosekilde & Bagger, 1948, p. 73-74.
28. Paul Stevens, *Contes populaires*, Ottawa, Desbarats, 1867.
29. Op. cit., p. 65.
30. Sur cette question de la performance qui renouvelle l'approche de la littérature orale, v. Barre Toelken, *The Dynamics of Folklore*, (Boston, Houghton Mifflin, 1979, p. 93—121) ainsi que le recueil préparé par Dan Ben Amod et Kenneth Goldstein, *Folklore; Performance and Communication*. The Hague-Paris, Mouton, 1975.
31. Sur la *sur-écriture* et les problèmes posés par les rapports entre l'oral et l'écrit, voir l'article de Jeanne Demers et Lise Gauvin, «Le conte écrit, une forme savante.» dans *Études françaises*, vol. 12, nos 1-2, avril 1976, p. 3-24.
33. «Marius Barbeau, le conte et le conteur.» *Études françaises* vol. 12, nos 1-2, avril 1976, p. 61-70.
33. Autres éditions chez Fides à Montréal en 1951 dans la collection «La grande aventure» et en 1955.
34. *Les rêves des chasseurs*, Montréal, Beauchemin, 1942.
35. *Les contes de Grand-Père Sept Heures*, Montréal, Éditions Chantecler, 1950-1953. Douze volumes dénommés d'abord «séries».
36. Montréal, Fides, 1952. (Coll. «La grande aventure»).
37. Publiés chez Beauchemin, le premier en 1961, le second en 1962.
38. On en trouvera le contenu et la description dans mon article «La littérature orale» dans *Études françaises*, vol. 13, nos 3-4, p. 219-235. Le lecteur y trouvera un état de la question sur les travaux menés dans le domaine jusqu'en 1976.
39. «Trois contes populaires canadiens» *Archives de Folklore*, 1, 1946, p. 153-172: «Contes populaires canadiens (deuxième série).» *Archives de Folklore*, 3, 1948, p. 65-81.
40. «Contes populaires de la Gaspésie.» *Archives de Folklore*, 4, 1949, p. 105-127.
41. Publié aux Presses de l'université Laval, à Québec, en 1951 (Coll. «Archives de Folklore» nos 5-6)
42. Publiés par la Société historique du Nouvel-Ontario en 1953 et en 1958 (Documents historiques nos 25 et 35).
43. Publié depuis 1973 par Bellarmin à Montréal en collaboration avec Maisonneuve et Larose de Paris.
44. Clément Légaré a aussi collaboré au recueil de Carolle Richard et Yves Boisvert, *Contes populaires de la Mauricie*, Montréal, Fides, 1978.
45. Publiés tous les deux à Moncton, aux éditions des Aboiteaux. Savoie en 1967, le père Anselme en 1969. Ce dernier vient d'être réédité.
46. Premier recueil en 1975, le second, l'année suivante.
47. Montréal, Leméac, 1977.
48. Montréal, Stanké, 1981.
49. En 1974, dans la collection «L'histoire».
50. *Les Contes du Portage*, Montréal, Leméac, 1973; *Les Contes de la Lièvre*, Montréal, L'Aurore, 1974.
51. *Québec-français*, no 20, décembre 1975, p. 19-26; no 27, octobre 1977, p. 27-38.
52. *Nord*, no 7, automne 1977, 188p.
53. *Des livres et des jeunes*, vol. 1, no 2, février 1979, p. 7-30.